



# DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 09 Février 2023

Hôtel de Région Occitanie – Toulouse

## TRANSITION ECOLOGIQUE : AUGMENTATION DE CAPITAL RECORD ET NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA CACG





# ÉDITO



**Jean-Louis CAZAUBON**  
Président de la CACG

« La CACG est un outil conçu depuis son origine pour accompagner les territoires dans les défis à relever, en matière de sécurisation de l'accès à l'eau pour le développement économique d'abord, au service de la transition écologique aujourd'hui.

Plus que jamais engagée aux côtés des acteurs des territoires, je suis fier désormais de porter la présidence d'une entreprise dont l'âme est profondément ancrée dans la réalité de nos régions et nos départements.

Le sujet de la transition écologique est un sujet majeur et un défi crucial pour les années à venir, nous en sommes tous conscients. Aussi, je tiens à saluer la mobilisation exceptionnelle des actionnaires de la CACG et la confiance qu'ils lui portent en confortant sa mission et sa raison d'être et en s'investissant à ses côtés avec un Conseil d'Administration réformé.

En se réinventant, je suis convaincu que la feuille de route donnée à l'entreprise et le nouveau projet porté par ses équipes en font à présent un réel outil d'avenir : au service de la gestion des ressources en eau dans un contexte de changements climatiques et de déséquilibres marqués, au service de la transition agricole dans un contexte économique complexe et des enjeux de sécurité alimentaire grandissants, au service de la transition énergétique alors que la production d'énergie verte locale et les économies d'énergie sont au cœur des préoccupations de chacun...

Avec l'ensemble des acteurs des territoires mobilisés ici aux côtés des deux Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, je suis certain que nous ferons de la CACG un outil fort, à la hauteur des défis que nous aurons tous à relever sur nos territoires dans les années à venir. »



**Willy LUIS**  
Directeur Général  
de la CACG

« Le projet que nous portons est ambitieux. Conformément à la feuille de route qui m'a été donnée, nous écrivons pour la CACG une nouvelle histoire, avec un engagement réaffirmé aux côtés des territoires qui nous font confiance.

Notre philosophie est claire. Face aux enjeux du changement climatique, nous devons plus que jamais veiller à promouvoir une approche équilibrée, responsable et exemplaire. Pour notre entreprise, pour nos salariés, pour notre planète et pour nos territoires.

C'est ce à quoi nous nous attacherons grâce à l'expérience et l'expertise acquises par nos ingénieurs et techniciens depuis plus de 60 ans, en apportant des réponses concrètes aux enjeux de la gestion de la ressource en eau, de la transition agricole et de la transition énergétique. »

# ÉDITO



**Carole DELGA**  
Présidente de la Région  
Occitanie

« Depuis plus de 60 ans, la CACG est un acteur incontournable de l'eau. Partenaire majeur des territoires, son action permet un partage équitable de cette ressource grâce notamment à la gestion des aménagements et des ouvrages hydrauliques.

Aujourd'hui, l'histoire de la CACG prend un nouveau tournant grâce à un nouveau projet et une nouvelle gouvernance. L'augmentation record de capital, faisant de la Région Occitanie le premier actionnaire, doit permettre de répondre aux défis du changement climatique, de mieux gérer la ressource en eau et de participer à la transition énergétique locale. Nous savons que le Bassin Adour-Garonne sera le plus touché par les effets du changement climatique, c'est pourquoi nos actions pour pérenniser et sécuriser l'ensemble des ouvrages hydrauliques de la Neste et des rivières de Gascogne doivent être amplifiées. En agissant de manière coordonnée et concertée nous pourrions préserver cette ressource précieuse.

Pour aller encore plus loin, nous souhaitons, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, reprendre la propriété des ouvrages aujourd'hui détenus par l'Etat. La CACG et BRL, qui gère le réseau hydraulique à l'Est de la région et dont nous sommes propriétaires, sont les bras armés de la Région, et des autres collectivités, pour une gestion hydraulique fine. A terme, je souhaite que l'ensemble des infrastructures gérées par la CACG et BRL constitue un Réseau Hydraulique Régional (RHR) exemplaire, intégrant l'ensemble des enjeux de la transition écologique et énergétique (gestion durable et partagée de l'eau, énergies renouvelables, agroécologie, préservation de la biodiversité...) sur le territoire d'Occitanie.»



**Alain ROUSSET**  
Président de la Région  
Nouvelle-Aquitaine

« La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne porte une mission d'intérêt général pour contribuer au développement économique du grand Sud-Ouest de la France principalement autour de la thématique de l'eau. Avec l'accélération des conséquences du dérèglement climatique, la maîtrise de la ressource en eau, le développement économique, les dynamiques agricoles et la protection de l'environnement s'avèrent intimement liés. Rappelons que la CACG gère et développe un ensemble d'ouvrages hydrauliques indispensables à l'équilibre économique et écologique de nos territoires. Précisons qu'elle porte un savoir faire unique celui d'avoir la compétence de transporter l'eau dans des canaux et des rivières comme les autres le font dans des « tuyaux ». Ainsi, son rôle demeure essentiel pour l'avenir de nos territoires.

Pour assurer le développement de cette entreprise publique et accompagner les transitions écologiques et énergétiques, une augmentation de capital s'avérerait nécessaire. La Région Nouvelle-Aquitaine, comme celle d'Occitanie, s'est fortement engagée pour assurer la réussite de cette opération. Cela nous permet aujourd'hui de nous projeter sur l'avenir en consolidant les missions de la CACG autour de l'eau multi-usage mais aussi en investissant sur la transition énergétique. La Région Nouvelle-Aquitaine compte sur la CACG pour participer aux ambitions de sa feuille de route Néo Terra de transition écologique en matière agricole et énergétique notamment. »



**Annabelle VIOLLET**  
Directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires

« La raréfaction de la ressource en eau nous oblige collectivement à une plus grande sobriété. C'est dans cet objectif qu'a été construit le partenariat public/privé en faveur du renforcement de la CACG, acteur clé dans l'accompagnement des transitions environnementales et agricoles. Les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, 6 départements et trois institutions financières, dont la Banque des Territoires, viennent appuyer l'action des 230 hommes et femmes œuvrant au quotidien pour assurer le multi-usage de l'eau sur nos territoires. La reconquête de notre souveraineté énergétique et alimentaire passera nécessairement par l'eau. »

### **Sébastien VINCINI**

#### **Président du Département de la Haute-Garonne**

« Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est un acteur historique pour la gestion de l'eau dans le cadre de ses missions de solidarité territoriale. Depuis 2017, il pilote le Projet de territoire Garon'Amont qui a fait l'objet d'une grande concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et un panel citoyen pour préserver la ressource en eau. Je crois au cumul des forces entre les collectivités territoriales et les citoyens pour préparer l'avenir et nous adapter au changement climatique. En renforçant sa participation dans le capital de la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne, le Conseil départemental devient son 3ème actionnaire public et entend accélérer et amplifier sa stratégie sur le développement des énergies renouvelables, hydraulique notamment ».

### **Philippe DUPOUY**

#### **Président du Département du Gers**

« Nous tous, acteurs du territoire, avons déjà beaucoup œuvré sur la question de la gestion de l'eau depuis de nombreuses années, à notre échelle et avec nos compétences. Aujourd'hui nous renforçons notre participation au capital de la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne, structure essentielle pour notre territoire, qui permet d'assurer une gestion équitable de ce bien commun, et d'investir au profit de la production d'eau potable, de la biodiversité, de l'irrigation agricole, de l'industrie, de la pêche, du tourisme et de l'hydroélectricité. »

### **Serge RIGAL**

#### **Président du Département du Lot**

« Avec le projet de mandat Lot A Venir, nous nous sommes engagés à construire un Lot Durable. La CACG va pouvoir nous apporter une expertise fondamentale et nous aider à faire face aux enjeux posés par le réchauffement climatique. Nous venons par exemple de lancer une étude pour identifier notre potentiel hydroélectrique. »

### **Christophe LE PAPE**

#### **Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées**

« Engagée depuis 30 ans aux côtés du groupe CACG, la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées est fière de continuer à accompagner le développement d'un acteur qui œuvre au quotidien à la maîtrise de la ressource en eau et le développement des zones rurales. Notre engagement en faveur de la transition environnementale et notre volonté de soutenir tous les acteurs engagés du territoire constituent un enjeu majeur de notre plan stratégique "Libérer nos énergies au service de nos clients et de notre territoire". »

### **Michel PELIEU**

#### **Président du Département des Hautes-Pyrénées**

« La CACG est l'instrument d'adaptation aux défis que nous devons d'affronter pour concilier et optimiser les différents usages de notre eau, qu'il s'agisse d'irrigation, de soutien à l'étiage ou de consommation domestique. Mais il est également nécessaire de mieux prendre en compte cette ressource vitale dans sa dimension énergétique, d'améliorer encore et toujours notre capacité à coordonner lâchers d'eau et production hydroélectrique. Je me réjouis donc aujourd'hui de notre décision collective de voir dotée la Compagnie des moyens de notre ambition, mais plus encore, de notre capacité à agir dans le dialogue et la concertation. »

### **Michel WEILL**

#### **Président du Département du Tarn-et-Garonne**

« Le Tarn et Garonne est façonné par les grands cours d'eau qui le traversent. La ressource en eau constitue un élément essentiel à l'activité économique, et notamment agricole, à l'alimentation en eau potable, à la biodiversité dans notre Département. Une gestion optimisée et une solidarité entre l'amont et l'aval sont aujourd'hui indispensables pour se préparer aux enjeux climatiques. La CACG, futur bras armé des Régions et Départements, a tous les atouts pour relever ces défis. »

### **Xavier FORTINON**

#### **Président du Département des Landes**

« Dans le contexte actuel du changement climatique, le Conseil départemental des Landes est heureux de pouvoir accompagner la CACG, partenaire de longue date du Département et de l'institution Adour, dans son évolution structurelle et dans le développement de ses missions auprès des acteurs du territoire. La gestion responsable de la ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité, et le développement des énergies renouvelables, sont des enjeux majeurs de la transition écologique. »

### **Eric CAMPOS**

#### **Directeur Général de Crédit Agricole Transitions et Energies**

« En résonance avec le projet sociétal du Groupe, nous partageons au Crédit Agricole la volonté de contribuer ensemble à l'avenir des territoires et d'apporter des solutions concrètes aux enjeux sociétaux. C'est à ce titre que cinq Caisses régionales (Pyrénées Gascogne, Nord Midi-Pyrénées, Toulouse 31, Aquitaine et Sud Méditerranée) et Crédit Agricole S.A., via Crédit Agricole Transitions et Energies, ont décidé d'accompagner la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne dans son projet d'augmentation de capital. »



## Un nouvel élan pour la CACG...

---

La CACG est un outil au service de l'intérêt général, créé par l'Etat il y a plus de 60 ans. L'entreprise, experte reconnue de la gestion de la ressource en eau et des ouvrages et aménagements hydrauliques, gère à ce jour plus de 80 ouvrages en concession de service public dans l'ouest de la France, dont le système Neste en concession d'Etat sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine (dont la propriété des ouvrages fait actuellement l'objet d'un projet de reprise par les Régions).

Face aux enjeux du changement climatique et forte des savoir-faire développés par ses équipes, **la CACG se réinvente pour accompagner les acteurs des territoires dans la transition écologique.**

Avec une posture réaffirmée, l'entreprise se positionne à leurs côtés pour modeler l'avenir des territoires et apporter, en concertation permanente avec l'ensemble des parties prenantes des solutions concrètes aux enjeux environnementaux, alimentaires, agricoles et énergétiques.

En intervenant en parfaite complémentarité avec les institutions et outils existants sur les territoires, la CACG veille en tous temps à préserver tant les enjeux économiques locaux que les ressources naturelles.

**Au carrefour des enjeux et acteurs de l'eau sur le territoire, la CACG entend porter un modèle équilibré en faveur de la transition écologique.**

## ...et une augmentation de capital record

---

L'opération, portée par deux Régions, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, six Départements, la Haute-Garonne, le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne, le Lot et les Landes, et trois institutions privées investies sur les territoires, la Banque des Territoires, la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, et le Crédit Agricole, conforte la raison d'être de la CACG et en font un outil incontournable pour l'avenir de leurs territoires.

**+ 24 M€**  
de capital

Grâce à une mobilisation collective exceptionnelle, la CACG valide une augmentation de capital de plus de 24 millions d'euros. L'engagement fort de ses principaux actionnaires illustre ainsi la confiance qu'ils portent en l'entreprise et en sa capacité à les accompagner dans les défis à venir.

# Composition du nouveau Conseil d'Administration

## Contributions à l'augmentation de capital

### Les Régions :

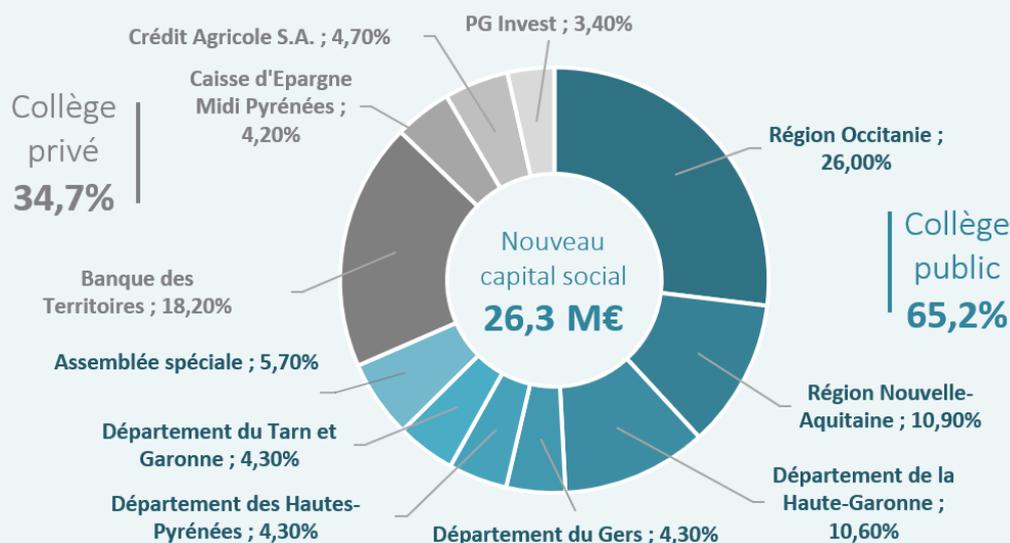
- > Occitanie : 6,7M€
- > Nouvelle Aquitaine : 2,8M€

### Les Départements :

- > Haute-Garonne : 2,4M€
- > Gers : 934k€
- > Hautes-Pyrénées : 991k€
- > Tarn-et-Garonne : 982k€
- > Lot : 800k€
- > Landes : 104k€

### Les actionnaires privés :

- > Banque des Territoires : 4,6M€
- > Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées : 1M€
- > Crédit Agricole S.A. : 1,1M€ ;
- Pyrénées Gascogne : 804k€ ;
- Nord Midi-Pyrénées : 447k€ ;
- Toulouse 31 : 256k€ ;
- Aquitaine : 218k€ ;
- Sud-Méditerranée : 46k€.



L'Assemblée spéciale, rassemble quant à elle les Départements actionnaires suivants : Ariège, Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn, Dordogne, Landes et Pyrénées-Atlantiques.

## Alain DUPUY : une personnalité scientifique intègre le Conseil d'Administration

Hydrogéologue reconnu, Directeur de l'ENSEGID (l'Ecole Nationale Supérieure en Environnement, Géo ressources et Ingénierie du Développement durable) et membre du Comité Scientifique Régional sur le Changement Climatique, il intègre le Conseil d'Administration de la CACG en tant qu'administrateur indépendant.

# Une nouvelle gouvernance à la tête de l'entreprise

Suite à la validation de cette opération, la réunion du 26 janvier 2023, historique dans la vie de l'entreprise, marquait l'installation d'un nouveau Conseil d'Administration, dont la Région Occitanie est désormais le premier actionnaire aux côtés notamment de la Banque des Territoires et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

A cette occasion, **Jean-Louis CAZAUBON**, Vice-Président de la Région Occitanie, a été élu à l'unanimité Président de la CACG et porte, avec l'ensemble des administrateurs et salariés de l'entreprise, un ambitieux projet.



## Un projet ambitieux : la CACG accroit ses activités et ambitionne d'investir plus de 200 millions d'euros au bénéfice des territoires

---

Au centre de son plan de développement, l'entreprise souhaite mettre l'accent sur son cœur de métier : **assurer une gestion responsable des ressources en eau.**

Elle souhaite notamment accompagner les politiques d'aménagement du territoire. Car l'adaptation au changement climatique nécessitera, demain plus qu'aujourd'hui, la mise en œuvre de solutions complémentaires : adapter les usages à la ressource en eau disponible, optimiser les infrastructures existantes, concilier les différentes formes de stockage de l'eau (sols, aquifères, surface) avec une politique de restauration de la biodiversité (continuité écologique, restauration de zones humides, agroécologie...). En tant qu'aménageur, la CACG place ses compétences au service des collectivités pour les aider à étudier et mettre en œuvre les solutions les plus adaptées à leur territoire.

De même, la CACG dispose d'un savoir-faire spécifique dans la gestion de l'eau en rivière, dans un contexte de déséquilibre marqué. Forte de cette expérience sur le périmètre qui lui est concédé, elle vise à accompagner ses partenaires institutionnels dans les solutions à mettre en œuvre pour soutenir des étiages de plus en plus marqués, sur le bassin Adour-Garonne en particulier.

Un plan d'investissement de plus de **120 millions d'euros** pour la pérennisation et la modernisation des ouvrages hydrauliques.



Dans un contexte marqué par d'importants déséquilibres sur la ressource en eau, le projet de la CACG prévoit de porter **plus de 120 millions d'euros d'investissement sur les 10 ans à venir, pour la pérennisation et la modernisation des ouvrages hydrauliques** qui lui sont confiés afin de sécuriser l'approvisionnement en eau des rivières de Gascogne qui en dépendent.

Ces travaux permettront notamment à l'entreprise de maintenir sur le long terme un niveau d'expertise exigeant en matière de gestion, de sobriété et de partage de l'eau entre sécurisation de l'accès à l'eau potable, compensation des effets de la sécheresse sur les cours d'eau, et conciliation des enjeux agricoles et alimentaires sur un territoire à l'équilibre fragile.



## La transition énergétique, pilier de la feuille de route présentée

---

La CACG ambitionne de devenir, aux termes de la feuille de route établie, une entreprise à énergie positive en misant sur la valorisation du patrimoine qui lui est concédé.

L'objectif : **plus de 60 millions d'euros d'investissements au total**, pour le développement de projets hydroélectriques et photovoltaïques sur les infrastructures existantes, afin de contribuer à la production d'énergie verte locale et limiter ses consommations.

Ainsi dès 2023, 6 projets seront d'ores et déjà initiés en hydroélectricité et les études de faisabilité lancées pour 7 projets en photovoltaïque flottant.

**Le potentiel de production à terme est estimé à 70 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation énergétique de près de 15 000 foyers français.**

**Plus de 60 M€  
d'investissements  
sur 10 ans**



**Pour un objectif de  
production de  
70 GWh par an**

# Zoom sur la CACG

Avec plus de 60 années au service des territoires, 230 collaborateurs et 35,7 millions d'euros de chiffre d'affaires par an, le Groupe CACG apporte, grâce à l'expertise de ses ingénieurs et techniciens, des réponses concrètes aux enjeux de la transition écologique sur les domaines de l'eau, la transition agricole et la transition énergétique, en France et à l'international. Grâce à la gestion des 80 retenues d'eau qui lui sont confiées dans le cadre de délégations de service public, elle veille ainsi notamment à l'alimentation en eau de près de 3 500 km de rivières dans le sud-ouest de la France.

## Le système Neste

Créée pour accompagner le développement économique du territoire, la CACG gère notamment dans le cadre d'une concession d'Etat un ensemble d'ouvrages hydrauliques - dont la propriété fait l'objet d'un projet de reprise par les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine - appelé **système Neste**, qui permet en continu d'alimenter en eau les 17 rivières de Gascogne sur un territoire naturellement coupé des eaux pyrénéennes, la Gascogne.

Une gestion fine associée à une concertation permanente avec l'ensemble des usagers permettent toute l'année d'assurer un partage équitable entre les différents besoins en eau sur ce territoire : humains (eau potable pour près de 300 000 habitants, agriculture avec l'irrigation estivale de près de 50 000ha agricoles, industrie) et environnementaux.



# A propos



Créée en 2018, la **Banque des Territoires** est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

*Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.*



Le **groupe Crédit Agricole** est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 147 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,2 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement. Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Les Caisses Régionales du Crédit Agricole actionnaires sont :

- > Aquitaine
- > Sud-Méditerranée
- > Nord Midi-Pyrénées
- > Toulouse 31
- > Pyrénées Gascogne



Banque régionale coopérative dont le capital est détenu à 100 % par ses sociétaires, la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées innove au quotidien pour être utile à tous ses clients : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire, institutionnels, collectivités locales et associations.

Ancrée sur son territoire, elle s'appuie sur plus de 1 600 collaboratrices et collaborateurs sur 8 départements et compte 171 agences au service de près de 900 000 clients.

Premier financeur de l'économie sociale et solidaire et très impliquée en matière de RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises – la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées a obtenu le statut confirmé du label Afnor « Engagé RSE ».

Fidèle à ses valeurs, elle est très investie sur son territoire : elle soutient le sport, la culture et le tissu associatif local.

La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées poursuit jour après jour sa mission : être utile à chacun. Elle conjugue ainsi confiance, modernité, proximité et solidarité au bénéfice de tous ses clients. C'est cette démarche unique qui fait de la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées une banque qui envisage l'avenir avec un seul mot d'ordre : être utile à ses clients et ses collaborateurs.

# CONTACT

---

**CACG**

Claire Gaudout  
Service communication  
06 82 66 83 91  
c.gaudout@cacg.fr



**CACG**  
Valorisons votre territoire

[www.cacg.fr](http://www.cacg.fr)